

## COLLEGE POINCARE



Saverne, le 18 juin 2020

Madame, Monsieur,

À compter du lundi 22 juin, le Collège Poincaré rouvrira ses portes à l'ensemble de ses élèves. L'accueil ne se fait désormais plus sur la base du volontariat des familles, et l'obligation de fréquentation scolaire redevient la norme.

Les élèves seront donc accueillis selon l'emploi du temps qui sera visible à compter de vendredi soir sur le bureau numérique.

Le protocole sanitaire, certes moins rigoureux que celui que nous avons mis en œuvre jusqu'à présent sera appliqué et nécessitera certains aménagements dans le fonctionnement de l'établissement :

- La limitation du brassage des élèves impose aux élèves de rester dans la même salle avec une place attribuée pour tous leurs cours de la journée et interdit les regroupements pour certains enseignements. Les emplois du temps seront donc réaménagés en conséquence. Cette même limitation du brassage **ne nous permet pas d'assurer le service de demi-pension**. De même, l'augmentation des effectifs ne nous permet plus de fournir des paniers repas. Vous devrez vous organiser pour que votre enfant demi-pensionnaire ait la possibilité de rentrer ou bien se munisse d'un repas tiré du sac qu'il pourra consommer au collège. Les élèves normalement demi-pensionnaires et qui quittent l'établissement à midi devront être munis d'un justificatif des parents à présenter au personnel de vie scolaire.
- Le respect des gestes barrière demeure la règle, ainsi le port du masque est préconisé et il est obligatoire lors des circulations dans les espaces clos. A son arrivée au Collège, chaque élève (pour ceux qui ne les ont pas encore eus) se verra remettre un lot de 4 masques lavables. Toutefois, nous vous demandons d'équiper votre enfant d'un masque pour son arrivée le premier jour au Collège.
- Il ne peut pas y avoir de transmission de matériel d'un élève à l'autre, il faudra donc que les élèves s'assurent d'avoir sur eux tout le matériel nécessaire pour suivre les cours. De même, les casiers ne seront pas accessibles car il s'agit de surfaces de contact. L'accès ne se fera que sur demande et uniquement pour y récupérer le matériel qui y reste encore.
- Le lavage des mains ou l'usage de gel HA mis à disposition à l'entrée de chaque salle de classe est obligatoire à l'arrivée au collège et au retour des récréations.
- Afin de permettre une désinfection complète des locaux une fois par semaine par les agents, l'établissement n'accueillera pas d'élèves le mercredi matin.

Cette organisation et l'accueil des élèves dans les meilleures conditions sanitaires reposent également sur votre engagement et votre implication. En effet, chaque élève devra se munir de mouchoirs en papier en nombre suffisant, et d'un sachet (type sac de congélation) pour y ranger ses masques usagés. Il convient également de vérifier la température des enfants le matin avant qu'ils se rendent au Collège. Un lavage des mains avant de quitter le domicile et au retour au domicile doit également être appliqué.

J'ai bien conscience que ces consignes sont contraignantes pour tous, et je compte sur votre soutien pour nous accompagner dans leur mise en œuvre pour que cette fin d'année scolaire se déroule au mieux.

Avec l'assurance de mes sincères salutations,

La Principale,  
Marie-Claude KLEIN-GERBER